



Pour vous faciliter la vie, TLC décline une gamme de titres de transport adaptée à tous.

En plus, deux cartes spécifiques pour les jeunes :

• **la carte FIFTY*** présentée avec la carte scolaire du Conseil Général donne droit à une réduction de 50 % sur le plein tarif pour tous les déplacements non scolaires. Pour l'obtenir, il suffit de fournir avec la demande une photocopie de la carte de transport délivrée par le Conseil Général. Les 2 cartes sont indissociables et devront être présentées ensemble à la montée dans le car et en cas de contrôle.

• **la carte TER Bac + et TER Apprenti***

permet d'obtenir une réduction de 50 % sur le plein tarif, uniquement pour les trajets domicile/lieu de scolarité ou domicile/centre de formation ou entreprise.

* Pour la carte FIFTY, utilisez ce document. Pour les Cartes TER, demandez-nous le dossier ou contactez directement la SNCF Centre de Relation Client au 02.47.47.14.84.



Notre réseau de transport à votre service ...

22 lignes régulières

- **ligne 1**
BEAUGENCY/SAINT LAURENT/BLOIS
 - **ligne 2**
LAMOTTE BEUVRON/CHAMBORD/BLOIS
 - **ligne 3a**
SALBRIS/MONT-PR-CHAMBORD/BLOIS
 - **ligne 3b**
COURMEMIN/MONT-PR-CHAMBORD/BLOIS
 - **ligne 4**
ROMORANTIN/BLOIS
 - **ligne 5a**
SELLES SUR CHER/BLOIS
 - **ligne 5b**
SAINT AIGNAN/BLOIS
 - **ligne 5c**
FRESNES/BLOIS
 - **ligne 6a**
THESEE LA ROMAINE/BLOIS
 - **ligne 6b**
ST GEORGES SUR CHER/PONTLEVOY/BLOIS
 - **ligne 7**
ST. CYR DU GAULT/HERBAULT/BLOIS
 - **ligne 8**
MONTTOIRE/ST.AMAND/BLOIS
 - **ligne 9**
VENDOME/BLOIS
 - **ligne 10**
OUZOUER LE MARCHE/BLOIS
 - **ligne 11**
LORGES/VILLERBON/BLOIS
 - **ligne 12**
COUTURE/MONTTOIRE/VENDOME
 - **ligne 13**
MONDOUBLEAU/VENDOME
 - **ligne 14**
DROUE/LA VILLE AUX CLERCS/VENDOME
 - **ligne 15**
Desserte de ROMORANTIN
 - **ligne 16**
LESTIOU/MER/BLOIS (BEAUGENCY)
 - **ligne 17**
MONTTOIRE/AUTHON
 - **ligne 19**
AREINES/VENDOME/VILLIERS SUR LOIR
- et 12 lignes de marchés**



Contactez notre service à la demande pour les lignes de marchés. Renseignez-vous au

02.54.58.55.33

DEMANDE DE CARTE



La carte Zéphyr

Pour qui ?

Cette carte est destinée aux personnes handicapées ayant un indice Cotorep supérieur ou égal à 80 %.

Délivrée gratuitement, elle donne droit à 30 % de réduction sur le plein tarif de l'ensemble des lignes régulières départementales sur présentation au conducteur.

Si vous utilisez tous les jours, optez pour une facturation mensuelle. C'est l'achat du coupon mensuel qui assurera alors la validité de la carte. Le coupon pour le mois en cours vous sera envoyé directement après règlement de la facture, si vous avez choisi ce mode de fonctionnement.



Comment obtenir votre carte ?

En remettant ce formulaire complet directement à votre conducteur ou en le retournant à notre service **Information Clientèle**, avec les éventuelles pièces justificatives.

Les cartes Alizé et Mistral

Pour qui ?



Vous voyagez régulièrement ? Ces cartes sont faites pour vous.

La carte **Alizé** pour un abonnement hebdomadaire : vous réglez chaque semaine votre coupon au conducteur. Le prix est basé sur 10 voyages par semaine moins 30 % (validité du lundi au dimanche)

La carte **Mistral** pour un abonnement trimestriel (trimestres civils non glissants) : vous achetez auprès du service commercial votre coupon 30 €. Il vous permet ensuite d'obtenir une réduction de 30 % sur tous vos trajets.

Pour les modalités de règlement, renseignez vous auprès du **Information Clientèle**.

Pour être valables, ces deux cartes doivent être présentées avec le coupon de la semaine ou du trimestre en cours.



La carte Pampéro

Pour qui ?



Une carte spéciale pour les enfants de 5 à 10 ans : elle permet d'obtenir 50 % de réduction pour tous les trajets sur l'ensemble du réseau de lignes régulières départementales, en période scolaire et non scolaire.

Elle est délivrée gratuitement et reste valable jusqu'à l'âge limite du titulaire.

La carte Hégoa*

Pour qui ?



Cette carte, réservée aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes bénéficiant de l'allocation spéciale (ex F.N.S.), du R.M.I. et des Assedic, permet de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau de lignes régulières départementales.

Pour avoir accès à ce titre de transport, les personnes intéressées devront fournir un justificatif récent (établi par l'organisme dont ils relèvent : avis de paiement de l'Assedic, ou photocopie de la carte ANPE, ou notification de droit au RMI (CAF ou MSA) de moins de 5 mois.

Notre service **Information Clientèle** délivrera le coupon semestriel assurant la validité de la carte.

Ce coupon est valable 6 mois et doit impérativement être présenté avec la carte.

* carte réservée aux personnes domiciliées en Loir-et-Cher

Pour plus de renseignements, contactez notre service information clientèle au **02.54.58.55.44**

DEMANDE DE CARTE

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél. (facultatif) :

Point de montée :

Point de descente :

Je souhaite recevoir la carte suivante*

vous devez joindre à votre demande :

Carte **Zéphyr** 1 copie attestation Cotorep + 1 photo

Carte **Alizé** 1 photo

Carte **Mistral** 1 photo

Carte **Hégoa** 1 copie du justificatif (voir conditions ci-contre) + 1 photo

Carte **Pampéro** 1 copie de pièce justificative attestant l'âge de l'enfant à la date de la demande de carte + 1 photo

Carte **FAPA** 1 copie de la carte de transport scolaire délivrée par le Conseil Général de Loir-et-Cher

* cochez la case correspondante

retrouvez-nous sur notre site internet TLCInfo.net

Des questions ou des suggestions ? N'hésitez pas à nous en faire part

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre demande accompagnée de toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante :

TRANSPORTS DU LOIR-ET-CHER
Service **Information Clientèle**
9 Rue Alexandre Vezin - 41000 BLOIS
TLC Info 02.54.58.55.44
www.TLCInfo.net